

ETUDIANTS D'ANGLAIS TOUS NIVEAUX **ELECTIONS AU CONSEIL PARITAIRE**

Vous allez devoir voter pour élire vos délégués au conseil paritaire 2009-2010. (*voir les statuts de cette assemblée sur le site du département*), selon la répartition suivante :

Enseignants : 19 sièges

Etudiants) : L1 : 5 sièges

L2 : 5 sièges

L3 : 5 sièges

M1 : 2 sièges

M2 : 1 siège

Agrégation : 1 siège

(les étudiants en CAPES relèvent de l'IUFM).

Les candidats à ces sièges devront déposer leur candidature **avant le 16 novembre au Pôle Langues, bureau 157 ou par courriel à allo@unice.fr**

La liste sera alors communiquée par affichage et sur le site. Les élections se dérouleront selon le calendrier suivant :

- L1 : lundi 30/11 au cours de Madame Zeender (10-11h, A.61)
- L2 : vendredi 26/11 au cours de Mme Salviati (10-11h, A.61)
- L3 : mercredi 25/11 au cours de M. Bonifas (10-11h, A.60)
- Agreg : mercredi 25/11 au cours de Mme Terrel (12-13h, s.108)
- M1 et M2 : jeudi 26/11 au secrétariat salle 157, avant 16h

Composé à moities égales d'enseignants et d'étudiants, le Conseil Paritaire, soulève les problèmes, prend des dispositions, élit le chef du département et entérine ces décisions par un vote incontournable.

Ne renoncez pas à votre parole, proposez votre candidature et votez !

**La directrice
Denise TERREL**